

BURLATS ENGAGE 2025 AVEC AMBITION ET ÉQUILIBRE

Réunis en séance le 27 mars dernier, les élus municipaux de Burlats ont voté à l'unanimité le budget primitif pour l'année 2025.

Ce budget fixe le cap financier de la commune pour l'année à venir. Il permettra non seulement de couvrir les dépenses nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux au quotidien (écoles, voirie, énergie, personnel...), mais aussi de poursuivre les investissements en faveur du dynamisme local.

Objectif affiché : soutenir les projets structurants et consolider la dynamique locale tout en maintenant une gestion rigoureuse dans un contexte économique toujours tendu.

CONTINUER A FAIRE LE CHOIX DE LA STABILITE FISCALE

- ◆ Dans le contexte préoccupant des finances publiques au niveau national et l'objectif du gouvernement de limiter le déficit public à 5,4% du PIB, la commune de Burlats s'emploie, depuis, plusieurs années, à maintenir une gestion saine et rigoureuse.
- ◆ Pour ne pas entraver le pouvoir d'achat des ménages, la commune gèle, pour la 11ème année consécutive, le taux d'imposition communal en 2025.

A NOTER

En 2024, la capacité d'autofinancement de la commune a atteint son plus haut niveau depuis 2019. Ce résultat témoigne d'une gestion rigoureuse des dépenses courantes, engagée depuis plusieurs années, qui permet à la commune de retrouver une trésorerie solide et d'envisager l'avenir sans augmenter la pression fiscale.

Une commune bien gérée aujourd'hui, c'est une commune qui garde sa liberté d'action demain.

A NOTER

Vous avez pourtant peut-être constaté une hausse de votre taxe foncière depuis 2014; Elle s'explique par un mécanisme national et automatique : chaque année, l'État revalorise les bases locatives, qui servent de calcul à votre impôt. Entre 2014 et 2025, ces bases ont augmenté de +23 %, sans que la commune n'ait la main sur cette évolution

Une commune fiscalement responsable aujourd'hui, c'est une commune qui protège le pouvoir d'achat de ses habitants demain.

CONTINUER A MAITRISER NOS DEPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR EPARGNER

- ◆ Face à la hausse générale des coûts (énergie, matières premières, contrats de services...), la commune de Burlats poursuit en 2025 une gestion rigoureuse de ses dépenses de fonctionnement.
- ◆ L'objectif : préserver notre capacité d'épargne, indispensable pour financer les investissements futurs sans avoir à recourir à l'emprunt. Cela passe par un pilotage fin des dépenses courantes, une optimisation des consommations (grâce notamment aux travaux réalisés dans les bâtiments communaux), et un arbitrage attentif des achats, sans compromettre la qualité du service public.

A NOTER

En 2025, les investissements engagés s'inscrivent dans une stratégie de continuité et de proximité. Ils traduisent des priorités claires : pensées à l'échelle de notre territoire et de ses réalités, pour répondre à des besoins concrets exprimés par les habitants, avec un objectif constant : investir utilement, sans démesure, mais avec impact.

Une commune qui investit, c'est une commune qui répond aux besoins d'aujourd'hui et anticipe ceux de demain.

CONTINUER A INVESTIR POUR AMELIORER LE QUOTIDIEN

- ◆ Dans un contexte de fortes contraintes économiques, la commune de Burlats maintient sa capacité à investir, avec le souci constant d'allier efficacité, proximité et utilité publique.
- ◆ Ces investissements ne sont pas de simples dépenses : ils traduisent une ambition partagée pour un territoire plus sûr, plus accueillant et plus fonctionnel au service de tous les habitants.
- ◆ Moderniser nos équipements, entretenir notre patrimoine, accompagner les besoins en matière de santé ou de cadre de vie : autant d'objectifs concrets portés par la collectivité, dans une logique de continuité, de responsabilité et d'anticipation.

BUDGET COMMUNAL 2025

QUELQUES CHIFFRES CLES

FONCTIONNEMENT : 1 983 190,35 €

Budget équilibré en dépenses et en recettes

EXEMPLES DE DEPENSES :

- ◆ 800 000 € : charges de personnel, soit 40% des dépenses totales
- ◆ 149 990 € : enfance (écoles, ALSH)
- ◆ 10 000 € : Subventions aux associations

EXEMPLES DE RECETTES :

- ◆ 582 467 € : recettes de la fiscalité locale
- ◆ 353 817 € : Dotations de l'Etat
- ◆ 121 410 € : Produits de services municipaux (facturation cantines loyers...)

INVESTISSEMENT : 1 159 713,29 €

Budget équilibré en dépenses et en recettes

EXEMPLES DE DEPENSES :

- ◆ 141 229 € : rénovation bâtiments communaux (école, moulin des sittelles...)
- ◆ 226 439 € : travaux de voirie
- ◆ 342 774 € : Aménagement cadre de vie/ Sécurité

EXEMPLES DE RECETTES :

- ◆ 430 347 € : Autofinancement par l'épargne
- ◆ 302 113 € : Subventions d'investissement
- ◆ 249 872 € : Dotations, taxe d'aménagement
- ◆ 130 000 € : Ventes immobilières

DEPENSES : QUAND LA COMMUNE DEPENSE 100 €, OU VONT-ILS ?



LES GRANDS PROJETS 2025

- ◆ Aménagement de la traversée des Salvages : 379 397 €
- ◆ Entretien Moulin des Sittelles et Ecoles : 112 432 €
- ◆ Rénovation local commercial Quai Adelaïde : 65 000 €
- ◆ Entretien des réseaux : 39 519 €
- ◆ Animations (fête médiévale, marchés, repas des aînés, festival d'autan...): 38 214 €
- ◆ Dispositif d'alerte à la population en cas de risque majeur : 30 240 €
- ◆ Signalétique au sol (peinture voirie): 11 000 €
- ◆ Aide à la rénovation façades : 3 000 €

RECETTES : QUAND LA COMMUNE REÇOIT 100 €, D'OÙ VIENNENT-ILS ?

RECETTES ATTENDUES EN 2025

- ◆ Epargne (autofinancement): 1 103 170 €
- ◆ Taxe Foncière : 579 000 €
- ◆ Dotations de l'Etat : 391 216 €
- ◆ Vente terrains : 130 000 €
- ◆ Subventions Département pour la traversée des Salvages: 123 390 €
- ◆ Produits des loyers et remboursement d'avances des fluides : 101 400 €
- ◆ Facturation cantine, garderie, ALSH : 66 984 €
- ◆ Récupération de la TVA : 40 005 €
- ◆ Taxe d'Aménagement : 40 000 €

